

PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Direction départementale
des Territoires
Service de l'agriculture et du
développement rural
Secrétariat de la CDPENAF

Affaire suivie par : Guillaume FENAT
téléphone : 01 60 56 73 00
télécopie : 01 60 56 71 01
ddt-cdpenaf@seine-et-marne.gouv.fr

Vaux-le-Pénil, le 12 février 2018

Madame le Maire,

Le projet de révision du plan local d'urbanisme (PLU) de votre commune a été arrêté le 29 septembre 2017.

Par courrier réceptionné le 30 janvier 2018, vous avez sollicité l'avis de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) au titre de l'article L153-16 du Code de l'Urbanisme pour la réduction des espaces agricoles, naturels et forestiers.

Votre projet de révision du plan local d'urbanisme (PLU) a fait l'objet d'une consultation électronique des membres de la CDPENAF.

Ainsi, la commission a rendu un avis favorable sur votre projet de PLU, au regard de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Elle rend également un avis favorable au titre du règlement des zones A et N.

Elle assortit toutefois son avis des réserves expresses suivantes :

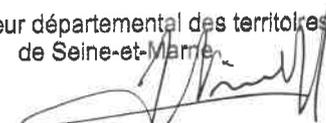
- *reclasser les secteurs agricoles et naturels en cohérence avec la réalité du terrain. Les parcelles agricoles et les bâtiments agricoles sont à classer en A (indiqué le cas échéant), les parcelles naturelles et forestières sont à classer en N ;*
- *modifier le règlement de la zone agricole en indiquant « les constructions nécessaires à l'activité agricole » et pas seulement les « serres et installations » ;*
- *se conformer aux recommandations du SDRIF pour les règles de constructions en lisières.*

Conformément à l'article R153-8 du code de l'urbanisme, cet avis est impérativement à joindre au dossier d'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Madame Marie-Line PICHERY
Hôtel de Ville
1, place François Mitterrand
B.P 147
77547 Savigny-le-Temple cedex

Le directeur départemental des territoires
de Seine-et-Marne



Igor KISELEFF